



Fiche d'information ePhyto #8

www.ippc.int

La plateforme mondiale ePhyto

Qu'est-ce que le système ePhyto?

Le système ePhyto comprend deux éléments principaux: un dispositif pour l'établissement et la réception d'ePhytos et un mécanisme d'échange. L'établissement et la réception d'ePhytos s'effectuent dans le cadre d'un système national. L'échange peut se faire de deux façons, soit directement entre les organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV) – on parle alors d'échange de point à point –, ou par une plateforme centrale – on parle alors d'échange à travers un point unique. Un système national générique est en cours d'élaboration pour aider les pays en développement qui ne disposent pas d'un système électronique national pour la certification à l'export et la réception d'ePhytos.

Qu'est-ce qu'un système national?

Un système national permet aux pays d'établir, d'envoyer et de recevoir des ePhytos en tenant compte des indications prévues à l'appendice 1 à la NIMP n° 12.

Qu'est-ce qu'un système national générique?

Un système national générique est un système qui sert à établir et recevoir des ePhytos pour permettre aux pays dépourvus d'un système national, ou qui ont un accès limité aux technologies de l'information, de participer aux échanges d'ePhytos. Il est prévu de mettre à disposition sur le web un système générique accessible à l'aide d'identifiants.

Fonctionnalités d'un système national générique:

- Saisie des données pour la certification à l'export
- Mécanisme d'échange défini et format CEFAC-ONU normalisé
- Délivrance/autorisation d'un ePhyto
- Envoi d'un ePhyto
- Impression sur papier des données du certificat envoyé
- Réception des ePhytos
- Possibilité de vérifier l'authenticité d'un ePhyto après réception
- Extraction des données d'un ePhyto
- Impression sur papier des données du certificat reçu
- Possibilité de stocker les ePhytos pour consultation ultérieure
- Connexion à la plateforme pour faciliter le transfert des certificats
- Établissement de rapports

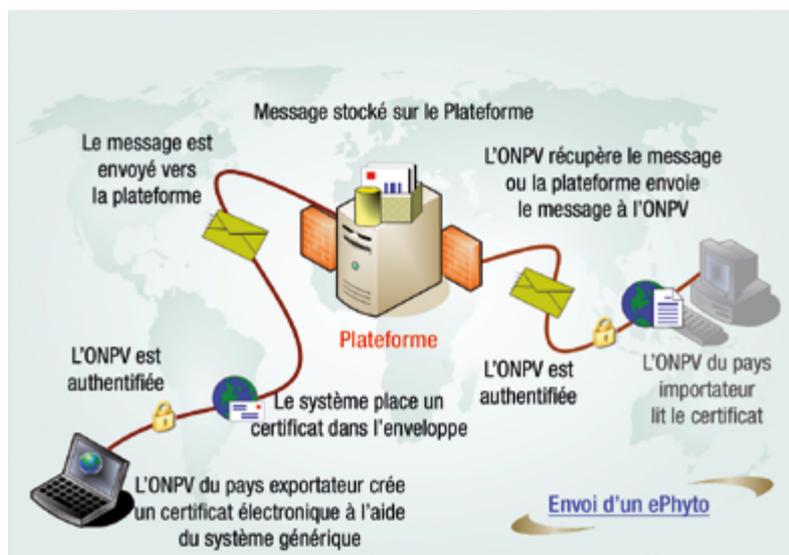


Figure
Transmission d'un ePhyto



Quand votre pays pourra-t-il utiliser la plateforme?

La plateforme et le système national générique seront d'abord testés par un nombre limité de pays. Ces derniers devront fournir des ressources supplémentaires lors du test et de l'évaluation de la première version de la plateforme et du système national générique, notamment les pays qui utiliseront le système national générique. L'essai pilote devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2017. La plateforme et le système national générique seront ensuite ajustés au terme de l'essai pilote, selon que de besoin.

La plateforme et le système générique seront mis en service en 2018 pour accroître leur utilisation et inciter davantage de pays à les utiliser. Les pays qui disposent d'un système national pour établir ou recevoir des ePhytos pourront utiliser la plateforme une fois qu'ils auront ajusté leur système aux exigences de la plateforme. Les pays dépourvus d'un système national seront invités à utiliser progressivement la plateforme une fois l'essai pilote et la reconfiguration terminés. Le nombre de pays qui pourront utiliser la plateforme en 2018 dépendra des ressources disponibles ainsi que de la disponibilité du système et du matériel de formation en différentes langues. Dans le cadre du projet du STDF, la participation des pays en 2018 sera facilitée par la mise au point de matériel de formation en différentes langues, par les formations proposées dans les pays et en aidant ces derniers à s'équiper des infrastructures nécessaires. Au fil du temps, davantage de pays pourront utiliser la plateforme de manière à mettre en place une véritable solution ePhyto à l'échelle mondiale.

Ressources complémentaires

Le site web de la CIPV contient de nombreuses informations sur l'histoire de ePhyto. Pour de plus amples renseignements, cliquer sur les liens ci-dessous:

- [ePhyto de la CIPV – Page d'accueil](#)
- [ePhyto de la CIPV – Groupe directeur et développements récents](#)
- [ePhyto de la CIPV – Codes et format](#)

Nous contacter

Groupe directeur ePhyto

Convention internationale pour la protection
des végétaux (CIPV)

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie
Tél: +39 06 5705 4812 | Télécopie: +39 06 5705 4819
Courriel: ippc@fao.org | Site Internet: www.ippc.int